

Les coûts d'une cyber-crise

Gurvan QUENET, CLUSIR Aquitaine
Animateur au sein de la Cellule d'Animation



Des exemples récents


 Sony PSN : 172 M\$

- Mais une estimation prenant en compte les coûts indirects évoque 2 Milliards de Dollars

 Maersk : 400 M€ direct ; 1,5 Milliards indirect

 FedEx-TNT : 300 M\$

 Saint Gobain : 250 M€ dont 220 M€ en perte de revenus

 Société de l'agro alimentaire : 10 M€









Des coûts mesurables

- CLUSIF Perte de production, d'exploitation, arrêt du SI / manque à gagner
- CLUSIF Coûts de mise en conformité, non respect de la législation (amendes)
- CLUSIF Coûts de justice (dommages et intérêts)
- CLUSIF Coûts contractuels / commerciaux
- CLUSIF Coûts de la remédiation et reconstruction IT
 - Sur le plan technique IT et SSI (expertise)
 - Organisationnel et gouvernance à repenser, au pire à définir !
 - Humain (sensibilisation / responsabilisation, compétences, ...)



Des coûts difficilement mesurables

-  Perte de confiance des fournisseurs et sous-traitants
-  Perte de confiance des partenaires (financiers)
-  Perte de confiance des clients
-  Dégradation de l'image et réputation de l'entreprise (durée ?)
-  Coûts sociaux, chômage technique, perte de poste
-  Poursuites pénales (court ou moyen terme)



Des coûts complémentaires à prévoir

Le RGPD

- Sanctions de 4% du chiffre d'affaire mondial ou
- Coût de notification aux tiers (violation de données) et indemnisations des clients (classe action...), ex : BtoC
- Refonte du design du produit/service ou module défaillant, cible de l'attaque (ex : voiture connectée)



Objectif de la gestion de crise



- ④ Évaluer la criticité de l'évènement
 - ④ Définir un plan d'action pour :
 - *Limiter les impacts métiers, financiers, juridiques*
 - ④ Maîtriser l'information tout au long de la crise (Réseaux sociaux à intégrer)
 - ④ Maîtriser la communication (à chaud) pour rassurer les salariés, les clients et partenaires
 - ④ Collecter les informations pour une communication (à froid) post-crise (anticipation des litiges potentiels, recours, etc.) pour un retour en mode nominal rapide
 - ④ Capitaliser sur l'historique post-crise et des incidents précédents (amélioration continue)
- Pour
- ④ **Maintenir les coûts directs ou indirects dans une enveloppe financière acceptable**

Comment limiter le coût d'une crise

- ④ Anticiper en connaissant ses points de fragilité
- ④ Analyse et traitement du risque
 - Mise en place de mesures de réduction du risques
 - Mise en place d'une cellule de gestion de la crise
 - Mise en place d'une communication maîtrisée
 - Transférer le risque auprès d'une cyber assurance (indemnisation plafonnée et ne couvre pas tout)
- ④ Acculturation digital / cyber sécurité
- ④ S'inspirer des plans déjà mis en place (sanitaire/CHSCT, plan de secours usine, etc.)

